Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_66-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt Six, le 25 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis KERDELHUÉ, Maire.

*Étaient également présents :*
Robert HÉNAULT, Marie-Claire DECROIX, François VERGNON, Céline BOSSEUR DIT TOBY, Louis MEDICA, Nathalie LE FOLL, Alexandre SAHAL, Anne-Laure MORGON, Walter PAULMIER, Emmanuelle CHIFFOLEAU, Judickael PINARD, Françoise GILVESTRE, Gérald TOUCOURT, Delphine BRIAND, Clément MACHETEL, Fabienne RICHAUD, Dominique LOUIS, Christian FAUCHEUR, Jean-René LE PIQUET, Capucine FALOURD, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*
Cécile BERGER à François VERGNON
Franck LÉNA à Bernard BASTIER
Annie RAMIREZ à Régis KERDELHUÉ
Sandrine TURLURE à Nathalie LE FOLL

*Secrétaire :* Mme Capucine FALOURD

| | |
|---|---|
| Date de la convocation | 18 Juin 2026 |
| Date de l'affichage | 19 Juin 2026 |
| Nombre de conseillers en exercice | 33 |
| Nombre de présents | 29 |
| Nombre de votants | 33 |

---

**2026_66 Subventions culture 2026**

*Rapporteur* : A-L. Morgon

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposées au mois de mars auprès du service manifestation.

Ces demandes ont fait l'objet de discussions au sein de chaque commission ;

Les montants proposés par les commissions représentent un total de 53 010 € (50 540 € en 2025)

Concernant les **subventions culture**, le montant des subventions proposées par la commission s'élève à **8 420 €.**

Le tableau est joint en annexe.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_66-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,** après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission culture, jumelage et sports du 11 juin 2026,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 17 juin 2026,

**APPROUVE** le versement des subventions aux associations culturelles pour l'année 2026 comme indiqué dans le tableau joint en annexe.

**Adopté à 27 Pour et 6 Abstentions (Franck LÉNA a donné procuration à Bernard BASTIER, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER).**

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Juin 2026
Le Maire,
Régis KERDELHUÉ




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.